

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.909

## Application des premières mesures du Pacte de responsabilité

# Les députés de La Réunion voteront-ils contre les Réunionnais ?



Dans un pays où la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, la baisse des dépenses publiques aura un impact négatif. Le gouvernement ferait-il la même chose avec 10 millions de chômeurs en France? (photo Toniox)

**A**ujourd'hui, le Conseil des ministres étudie la présentation du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2015, après une présentation du projet de loi de finances rectificative, le 11 juin. Deux textes importants pour l'avenir des finances publiques et les salariés, dont le coût du travail a été sensiblement réduit.

Les deux textes mettent en œuvre les premières mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité, parmi lesquelles le plan d'économies qui diminue considérablement les dotations de l'Etat aux collectivités locales et les cotisations sociales, promesse aux entreprises par François Hollande. En dépit des vives contestations

contre ces textes au sein de la majorité présidentielle, le gouvernement a maintenu son cap, afin de respecter ses engagements vis à vis de Bruxelles. La politique engagée par le gouvernement, dite «d'austérité» par une majeure partie de la classe politique, devra permettre de réduire le déficit public (Etat, collectivités

locales, protection sociale) à 3,8% du produit intérieur brut (PIB) fin 2014, puis 3% fin 2015.

Un objectif élevé comme l'a indiqué la Cour des Comptes dans son rapport, publié mardi 17 juin. Pour pouvoir atteindre ces taux, l'exécutif a prévu 50 milliards d'euros d'économies d'ici 2017. Cela se décline à 21 milliards d'économies par la protection sociale, dont 10 par l'assurance maladie, 18 milliards par l'Etat et 11 milliards par les collectivités territoriales.

*Suite en page 2*

Le but pour le gouvernement est de concentrer le plus gros des économies pour la moitié 2015 avec 21 milliards, puis 16 milliards en 2016 et 13 milliards en 2017.

### Impact sur La Réunion

Pendant, le déficit 2013 est plus important que prévu, soit 4,2% du PIB, il faudra pour le ministre du Budget, Michel Sapin, faire «encore plus d'économies». A La Réunion, où le contexte économique et social appelle à plus d'implication des pouvoirs publics, une diminution supplémentaire des dotations devrait asphyxier les collectivités. Pour exemple, le Conseil Général peine à récupérer les fonds gouvernementaux dus aux transferts des compétences et les municipalités doivent faire face à une hausse démographique constante et des risques naturels grandissants.

Le montant total des économies à réaliser pour 2014 s'élève à 4 milliards, auxquelles s'ajoutent aux 15 milliards déjà inscrits dans la loi de finances pour 2014, votée à l'automne. Pour parvenir à ces objectifs, le gouvernement espère un rythme de croissance

de 1% cette année, malgré l'avis du Haut Conseil des finances publiques qui a jugé mercredi que «la prévision de croissance du gouvernement pour 2014 paraît désormais élevée».

La Cour des Comptes avait évoqué le flou autour du Pacte de responsabilité et du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Celui-ci devrait être levé car les mesures qui s'appliqueront d'ici fin 2015 sont détaillées. D'ici là, le texte prévoit un total de 5,5 milliards d'euros d'allègements de cotisation pour les entreprises en 2015, soit 4,5 milliards d'euros de réduction des cotisations patronales sur les salaires inférieurs à 1,6 Smic et la suppression des cotisations de sécurité sociale et d'allocation familiale pour les salaires au Smic, plus 1 milliard d'euros sur la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), supprimée dès 2015 pour environ 200.000 entreprises de toutes tailles. Les travailleurs indépendants ont droit eux aussi à un allègement de cotisation, de l'ordre d'un milliard d'euros. Toutes ces mesures sont critiquées parce qu'elles n'obligent pas les entreprises à créer de l'activité, ni de l'emploi. D'ailleurs, les déclarations de contreparties demandées aux entreprises sont jugées insuffisantes par l'aile

gauche du PS.

### Au Parlement la semaine prochaine

D'ailleurs, lundi 16 juin, selon L'Humanité, plusieurs députés socialistes, dont Christian Paul, Jean-Marc Germain, Pouria Amirshahi, Fanélie Carrey-Conte ou Laurent Baumel, ont proposé une réorientation des textes budgétaires à venir portant au total selon eux sur «1 point de PIB». «La politique économique de la France doit rechercher l'efficacité, elle ne saurait aggraver les inégalités», ont-ils déclaré.

L'ensemble de ces mesures seront débattues au Parlement du 23 au 25 juin. Deux jours durant lesquels les députés réunionnais devront approuver ou non la baisse drastique des dépenses publiques et son impact sur les Réunionnais.

Céline Tabou



A l'Assemblée nationale, les députés de La Réunion défendront-ils les intérêts des Réunionnais?

Édito

# Le chikungunya menace la France

Aux Antilles, le chikungunya fait d'importants ravages. La Guadeloupe et la Martinique sont sévèrement touchées. La semaine dernière, le virus avait atteint 28.320 personnes en Guadeloupe et 37.710 en Martinique. Dans les 2 cas, on s'approche des 10% de la population. Déjà on annonce que des Antillais sont morts à la suite de complications due à l'épidémie qui s'étend à toute la population. Il en résulte une paralysie partielle de l'activité économique. Et, on n'en est qu'au tout début, si l'on se réfère à La Réunion.

On se rappelle comment, en 2005 et 2006, notre île a été le théâtre d'une vaste campagne de lutte contre le chikungunya. Sous estimé par les autorités au début («une simple grippe qui allait trouver son issue avec l'arrivée de l'hivers austral»), l'épidémie a atteint près de 300.000 personnes, quasiment la moitié de la population. Accusé de laxisme, le gouvernement a même envoyé l'armée qui a utilisé des produits nocifs pour aider à combattre la propagation de la maladie. Les symptômes étaient classiques: forte fièvre, fatigue soudaine et violente, courbature. Il n'est pas rare que des individus se retrouvent avec des séquelles handicapantes. Plus de 400 personnes sont mortes à cause de cette fâcheuse

paralysie. La recherche d'un vaccin pour enrayer cette maladie n'a pas encore abouti.

En France, 18 Départements sont déjà infestés. La situation peut basculer d'un moment à l'autre. Le Directeur scientifique de l'Institut de veille sanitaire, Jean Claude Désenclos affirme que «La probabilité pour qu'une épidémie (de chikungunya) se déclare en France cet été est bien plus importante que les années précédentes). L'accélération peut aussi venir d'un malade qui aurait transité dans nos îles. Désormais plus personne n'est à l'abri.

---

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
ÉMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)



Manifestation de Cheminots devant la division régionale SNCF de Tours, la grève continue, la situation sociale est très tendue en France. Le plan d'économies va s'attaquer à de nombreuses conquêtes sociales.

## Le déficit public autour de 4% en 2014

# La Cour des comptes inquiète pour l'économie française

**L**e rapport publié par la Cour des comptes, mardi 17 juin, prévient l'exécutif français, si la croissance ne décolle pas, le déficit public pourrait être «légèrement» supérieur à 4%. En ligne de mire, les 50 milliards d'économies annoncées par le gouvernement, qui sont pour le moment encore floues.

Face au contexte économique actuel et aux perspectives envisagées concernant les finances publiques, la Cour émet de sérieux doutes sur les engagements pluriannuels du gouvernement, en matière de réduction du déficit.

Le président de la Cour des comptes, Didier Migaud a ainsi expliqué qu'un effort d'ampleur a été engagé mais n'a conduit en 2013 qu'à une réduction limitée des déficits, très en deçà des

objectifs visés». En 2013, le déficit public a atteint 4,3% du PIB, alors que la loi de programmation des finances publiques de décembre 2012 prévoyait de revenir à 3% du PIB. De plus, les mesures prises n'ont pas permis de compenser la faiblesse des recettes, qui sont inférieures de 14,6 milliards d'euros par rapport à la prévision de la loi de finances initiale. Pour Didier Migaud, «la situation actuelle des finances publiques

demeure préoccupante, les déficits sont toujours importants et la dette continue d'augmenter, les comptes publics restent plus dégradés que ceux de la moyenne européenne». D'ailleurs, le rapport intervient alors que le ministère de l'Intérieur vient de revoir à la hausse son objectif pour 2014 de 3,6 % à 3,8 % dans le projet de loi de Finances rectificatif. Or pour les magistrats il y a un «risque d'être dépassé», car il «pourrait être proche

de 4% du PIB en 2014, voir légèrement supérieur si la prévision de croissance du gouvernement ne se réalisait pas ».

## Des risques importants

Pour les Sages de la Cour des Comptes, le programme de 50 milliards d'économies sur la dépense publique, dont 30 milliards, sont «encore peu documentées voire pour certaines incertaines car elles devront être réalisées par des administrations publiques dont l'Etat ne maîtrise pas les dépenses». Un flou qui ne présage pas de perspectives positives. D'autant plus que les économies sont principalement réalisées sur les régimes complémentaires d'assurance vieillesse, l'Unedic et surtout les collectivités locales, qui sont censées réaliser 11 milliards d'économies d'ici 2017.

«L'hypothèse d'une répercussion immédiate et intégrale de la baisse des concours de l'Etat sur la dépense publique locale est très fragile, d'autant qu'aucune mesure n'a été prise pour réduire les marges d'ajustement des collectivités en matière de fiscalité et d'endettement», ont indiqué les Sages.

Le gouvernement a conservé dans son dernier texte budgétaire, présenté mercredi 11 juin au Conseil des ministres. Une prévision de croissance de 1% pour 2014, que le Haut conseil des finances publiques, institution indépendante associée à la Cour des comptes, a jugé «élevée» mais «pas hors d'atteinte». Cependant, si il y a un nouveau glissement du déficit public (Etat, collectivités territoriales, protection sociale) par rapport aux prévisions, «la trajectoire des finances publiques pour les années 2015 à 2017 s'en trouverait fragilisée», ont ils noté.

En effet, le risque pour le gouvernement est de ne pas tenir ses objectifs, ce qui «est plus particulièrement important pour l'année 2015». La «principale difficulté» pour François Hollande sera de réaliser les 21 milliards d'euros d'économies programmés.

## Des économies difficiles à faire

L'Etat a prévu 40 % de l'effort du plan de 50 milliards d'économies pour 2015-2017, dès la première année. Un objectif «très ambitieux», d'autant plus qu'«il apparaît que beaucoup d'économies seront identiques chaque année ou croissantes dans le temps, ce qui est peu compatible avec une concentration de leurs effets sur 2015».

La Cour a ainsi expliqué que pour respecter ses objectifs de dépenses en 2015, il faut prévoir une «forte baisse de l'investissement local et sur la construction d'un budget très serré pour l'Etat». Cependant, les collectivités locales pourraient moins réduire leurs investissements en augmentant le taux des impôts locaux et en empruntant plus, car leurs conditions de financement se sont améliorées, a relevé Les Echos, auprès de la Cour des Comptes.

## Moins d'entrée de recettes fiscales

Finalement, pour la Cour, «le respect des objectifs de déficit public, effectif et structurel, pour 2015 sera, dans ces conditions, très difficile», car l'effort

va reposer sur les collectivités locales et l'Unedic entre autres, «dont l'Etat ne maîtrise pas les dépenses».

Les magistrats ont estimé à 14 milliards d'euros la baisse nette sur trois ans des prélèvements obligatoires dues aux nouvelles mesures. Bien que le pacte de responsabilité et le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) représentent un allègement de 35 milliards d'euros, la trajectoire budgétaire du gouvernement présentée en avril dernier prévoit «parallèlement une augmentation d'autres prélèvements pour un montant de 21 milliards».

La Cour a indiqué dans son rapport que les impôts avaient du mal à entrer dans les caisses de l'Etat, alors qu'au même moment, le gouvernement vient d'abaisser sa prévision de 5,3 milliards par rapport au projet de budget initial. Une baisse insuffisante pour la Cour des comptes, pour qui «il subsiste un risque à la baisse de 2 à 3 milliards d'euros», si la croissance est bien à 1 % en moyenne cette année, comme le prévoit le gouvernement.

De son côté, le Haut Conseil des finances publiques a avait indiqué, il y a quelques jours, que la prévision de croissance à 1% «paraissait désormais élevée». Pour atteindre son objectif et éviter les foudres de Bruxelles, le gouvernement a décidé d'annuler 1,6 milliard d'euros de crédits en cours d'année, un des moyens qui peut permettre d'atteindre les objectifs pour la Cour. Cependant, aucune garantie n'est proposée pour les dépenses imprévues et le cas des collectivités locales reste le noyau dur. Pour la Cour, un dépassement des objectifs de dépenses est «probable» de la part de ces dernières.

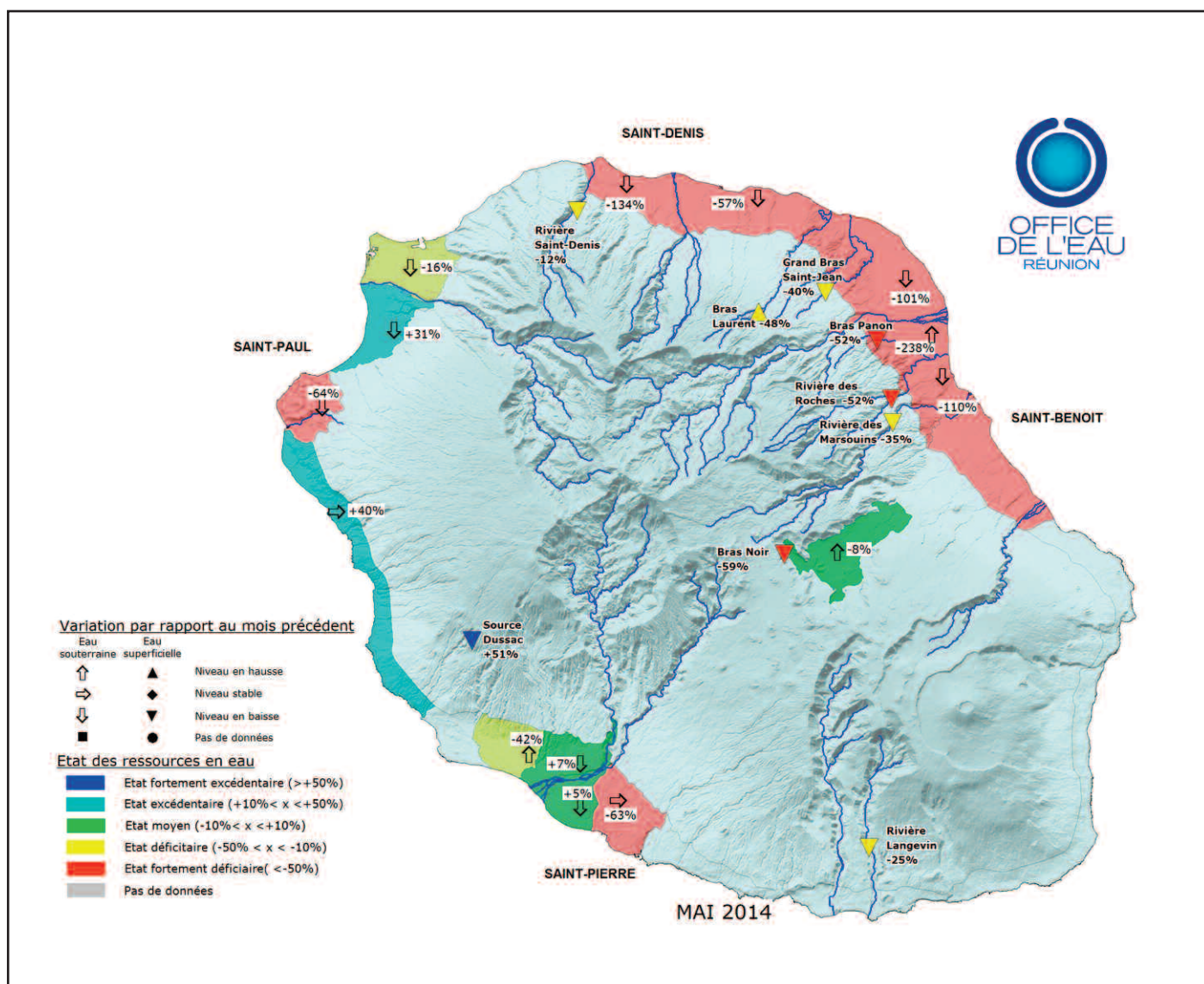
Céline Tabou



Le gouvernement fait face à la colère des intermittents du spectacle. Ils refusent de voir remis en cause leur régime d'assurance chômage.

## Des déficits qui persistent sur les ressources en eau superficielle ou souterraine

# La sécheresse s'installe



Situation de la ressource en eau à La Réunion. Dans le Nord et l'Est, la situation est la plus préoccupante.

Le dernier bulletin de l'Office de l'Eau Réunion informe du manque d'eau dans les rivières et les nappes phréatiques. Les plus importants déficits concernent les ressources souterraines dans le Nord et le Nord-Est. La sécheresse s'installe, les coupures d'eau vont sans doute s'amplifier. Précisions de l'ORE.

Les mesures effectuées par l'Office de l'eau Réunion montrent que la situation évolue peu entre les mois d'avril et mai 2014. Les déficits persistent malgré un épisode pluvieux le 8 mai qui permet de ralentir les diminutions dans l'Est et sur le secteur des Plaine.

En ce qui concerne les rivières, 8 stations sur 9 présentent des débits inférieurs aux normales saisonnières. Seul le secteur du Télé-lave reste encore largement excédentaire avec +51% sur la Source Dussac. Les déficits les plus importants se retrouvent dans l'Est et les Plaine:

- état déficitaire sur La Rivière Saint-Jean (-40%) à Saint-André,
- état fortement déficitaire sur le Bras Panon (-52%), le Bras Noir (-59%) à la Plaine des Palmistes et la Rivière des Roches (-52%) à Saint-Benoît.

Les précipitations observées le 8 mai permettent une légère amélioration: les débits du Bras Laurent à Sainte-Suzanne et de la Rivière des Marsouins à Saint-Benoît passent au-dessus des minimums de saison en mai 2014. Les cours d'eau des régions Nord et Sud sont également déficitaires avec -12% sur la Rivière Saint-Denis et -25% sur la Rivière Langevin.

En ce qui concerne les ressources en eau souterraine, la situation est principalement déficitaire. Sur les côtes Ouest et Sud-Ouest, quelques aquifères restent en excédent par rapport aux normales saisonnières: +31% à Saint-Paul Centre, +40% à La Saline, +7% sur la Plaine des Cocos à Saint-Louis et +5% sur Pierrefonds à Saint-Pierre. Cependant des déficits sont observés dans l'Ouest, le Sud-Ouest et les Plaine: -16% au Port, -42% au Gol à Saint-Louis, -63% sur Ravine Blanche à Saint-Pierre, -64% à Saint-Gilles et -8% à la Plaine-Des-Palmistes. Des déficits importants sont enregistrés dans le Nord et l'Est: -134% à Saint-Denis, -57% à Sainte-Marie, -101% à Saint-André, -238% à Bras-Panon et -110% à Saint-Benoît.

## A l'initiative du Conseil général

# 5ème édition du Concours de Slam et de Danses Urbaines

Ce mardi 17 juin 2014, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente journée. C'est dans une grande effervescence, applaudissements et «Ola», que les 27 collèges participant à cette 5ème édition, ont été accueillis au Têat Champ Fleuri par Bruno Mamindy-Pajany, Conseiller Général délégué à l'éducation, représentant Nassimah Dindar, et Saméry Técher, Président du Conseil Général des Jeunes.

Animé par Rodee Cox, le Concours de «Slam et de Danses Urbaines» organisé par le Conseil Général, a obtenu un grand succès avec une participation plus importante que lors des précédentes éditions. Différents collégiens se sont exprimés librement et ont fait passer des messages au travers de prestations originales.

Bruno Mamindy-Pajany s'est réjoui de cette nouvelle réussite: «nous avons commencé cette manifestation pour les 20 ans du Conseil Général avec 7 collèges et aujourd'hui, 27 établissements sont de la fête. Bravo à tous les participants qui ont su une nouvelle fois mettre en avant leur

créativité, leur originalité et leur sensibilité en reprenant des thèmes comme la violence, la pauvreté, la vérité, la paix...».

Avant l'annonce des résultats, Saméry Técher, Président du Conseil Général des Jeunes et Mélissa Abrantes, 1ere Vice-présidente, ont échangé quelques pas de danse avec les autres collégiens.

### Les lauréats de l'édition 2014:

#### Slam:

- 1er prix de Slam: Collège de l'Etang Saint-Paul
- 2ème prix de Slam: Collège Marcel Goulette
- 3ème prix de Slam: Collège Pointe des Châteaux

#### Danse Urbaine:

- 1er prix de danse: Collège La Châtoire
- 2ème prix de danse: Collège Saint-Charles
- 3ème prix de danse: Collège des Tamarins

## Di sak na pou di

# De la philosophie

Chaque année, avec l'examen du baccalauréat, revient l'incontournable épreuve de philosophie, tant redoutée par la plupart des candidats, mais qu'ils finissent cependant par accepter, contraints et forcés. Un peu comme les rites d'initiation que doivent subir les jeunes garçons, dans les sociétés dites primitives, pour entrer dans la vie d'adulte.

«La philosophie, disait déjà Alain, est une mauvaise occupation pour un jeune homme – il faudrait ajouter pour une jeune fille -; comme il ne sait pas encore considérer avec attention la nature des choses, il en est réduit à une espèce d'algèbre, pleine de notations équivoques.»

Cent ans après, rien n'a changé apparemment. Cette noble discipline, censée ouvrir et former les esprits, suscite, à l'évidence, si peu d'intérêt qu'elle finit par rebuter plus d'un et l'en éloigner à tout jamais. Le malentendu est tel qu'on ne sait même plus aujourd'hui, ou qu'on ne veut pas savoir, ce que le mot veut dire. Comment en serait-il autrement si, en une seule année, on ne fait que parcourir au grand galop l'œuvre de ces grands penseurs alors qu'une vie entière ne suffirait pas pour connaître à fond la pensée d'un seul d'entre eux.

S'il y avait une définition à proposer, nous pourrions prendre cette simple phrase d'Alain: «Le plus difficile au monde, c'est de dire en y pensant ce que tout le monde dit sans y penser.»

**Georges Benne**

# Otè!

## Kan Bondyé i vé pèrd in moun, li komans par fé pèrd ali l'èr!

*L'avé inn foi in prézidan konsèy réjyon. li la trouv dsi son parkour in problèm i égzis dopi ké na d'moun isi La Rényon. Koman joinn l'ouès nout péi avèk lo nor? Biensir nana la rout la Montagn mé lé long, tournan an poundyak é pou fé douz kilomète té i fo fé trann sis. Biensir l'avé lo trin, mé sa i date pars in pé la désid siprime ali san bien rogard lé konsékans... sansa an rogardan bien larzan sa té i pé rapport pou zot! Nana in rout litoral... zot i koné! Mé pa zordi, pa domin in bèl débouli lé riskab kapote ali dan la mèr épi mark "fini" dsi son fron. Sa bann zespèr la di é ni koné sa lé vré pou vréman! Pa zordi, pa domin.*

*Donk l'éta la désid donn la rout la Réjyon, pou tir in gran zépine pagot dann son pyé. Lo prézidan nana la sazès pou rovann. Li la di: "Sa in kado anpoizoné sa! I fo l'éta i rofé ali tèl fason ké d'moun lé an sékirité dsi, pa in zour, pa dé zour, mé plizyèr santène z'ané, é sé l'éta ki doi péyé pou la kouyonad li la fé. Diskisyon-négosyasyon, négosyasyon-diskisyon la fini par trouv in térin pou antann: l'éta i rofé son rout litoral, é la réjyon i fé son tram-train. Konmsa nou na dé kord dsi nout flèsh, é si inn la manké- konm di lo kont: "La kord i pète koté li lé faye!"... l'ot lé la pou ranplasé lo tan k'i fo pou armète lé shoz dan l'ord.*

*Mé oila, in bann konplotèr la désid fé pèrd lo prézidan lo zéléksyon l'ané 2010 é in jenn prézidan, tou an boté, tou an zénès, zargo a penn pousé, la pran la plas é li la obli la sazès lo l'ansien prézidan. Li vé pi lo trin, li vé in rout dsi la mèr. li rod galé mé li trouv pa. Li pans mèm fév ni galé dopi Madégaskar. Arzout èk sa, li vé fé pass sète san kamiyon par zour dan la vil Lo Por... Désèrtin i tir lo signal d'alarm épi i di ali artrouv out rézon- songn aou avèk kat grin lélébor, konm di La fontaine! Mé li lé antété, li vé pa arvni rézonab. Li vé son rout dsi la mèr é li espèr kan va kapoté li sar pi la pou rann kont.! Lé tro shèr, li s'anfou; tanpir si bann zénérasyon k'i vien sar blizé vann zot dèrnyé shomiz pou pèy sa. Li la pèrd la rézon! Li la pèrd l'èr! Konm di lo kont, kan Bondyé i vé pèrd in moun, li komans par fé pèrd ali l'èr, é moin la bien pèr ké li la pèrd sa, définitivman!*

---

Justin